

Grand âge : « Préserver l'autonomie et repousser la survenue du déclin cognitif pour favoriser le maintien à domicile sont deux objectifs atteignables »

Tribune

Sébastien Guérard

Président de la Fédération française des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (FFMKR)

Sébastien Guérard, président de la Fédération française de masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs propose, dans une tribune au « Monde », d'inscrire la prévention des chutes – responsables de 12 000 décès prématurés par an –, dans les grandes priorités nationales de santé.

Publié le 16 février 2022 à 11h00

Tribune. Au-delà des révélations sur les méthodes de certains établissements pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), le livre choc *Les Fossoyeurs* (Fayard), du journaliste Victor Castanet, interroge notre société et nos consciences sur le grand âge. Notre pays, à l'instar d'autres pays européens, a vieilli avec l'arrivée des baby-boomers dans le grand âge.

Selon l'Insee, au 1er janvier 2022, 21 % des personnes en France ont 65 ans ou plus, et près de 10 % ont 75 ans ou plus. Il s'agit d'âges cruciaux pour la santé et l'autonomie. Or, notre pays accumule les retards dans la mise en œuvre de modalités innovantes d'accompagnement et de prise en charge de la dépendance.

Le manque de temps et l'obstacle du coût sont invoqués pour justifier les renoncements politiques. Pourtant, des leviers existent qui permettraient de conjuguer la qualité de vie de nos aînés ainsi que les conditions de travail des soignants et des aides à domicile, avec les exigences budgétaires. Parmi eux, la prévention est probablement celui qui procurera des effets rapides et concrets sur l'autonomie et sur les coûts.

Epidémie de grabatisation

Préserver l'autonomie et repousser la survenue du déclin cognitif pour favoriser le maintien à domicile sont deux objectifs parfaitement atteignables en mobilisant les kinésithérapeutes. L'épisode du premier confinement a douloureusement démontré l'importance du maintien de la mobilité des personnes âgées.

Pendant près de cinq semaines, le confinement des Ehpad avait suspendu l'intervention des kinésithérapeutes, privant les résidents de soins de kinésithérapie. Quatre résidents sur cinq ne sont pas sortis de leur chambre. Après le confinement, le nombre de patients devant être accompagnés pour marcher a doublé (deux patients sur trois) et, parmi les plus fragiles, un sur quatre avait perdu cette capacité, rentrant dans la dépendance.

La moitié des patients qui marchaient avec une simple canne marchaient avec un déambulateur après le confinement. Le nombre de patients nécessitant un déambulateur pour

marcher a augmenté de 60 %. L'aggravation du niveau de dépendance dans les Ehpad lors du confinement illustre concrètement le rôle stratégique des soins de kinésithérapie. Cette épidémie de grabatisation a eu pour conséquence directe une augmentation de la charge de travail des soignants, déjà fortement sollicités !

Départ en retraite et dépistage

Préserver l'autonomie est la mère des batailles, et des initiatives peuvent être prises sans attendre. Par exemple, en permettant aux kinésithérapeutes de proposer à tous les Français, au moment de leur départ en retraite, un bilan kinésithérapique avec un dépistage des risques de fragilité. L'activité physique adaptée doit pouvoir être prescrite par les kinésithérapeutes, et l'accès direct aux soins de rééducation de l'équilibre et de la force musculaire autorisé, pour permettre de prévenir les chutes des personnes âgées, et maintenir ainsi pleinement leur autonomie.

Chaque année, en France, les chutes concernent deux millions de personnes de plus de 65 ans et une personne de plus de 80 ans sur deux. Elles entraînent 12 000 décès prématurés et représentent un fardeau de plus de 2 milliards d'euros pour la société. Trop longtemps négligées, les chutes constituent pourtant un des rares déterminants modifiables de l'entrée dans la dépendance. Inscrire la prévention des chutes dans les grandes priorités nationales de santé permettrait de faire reculer ce fléau national.

Le gouvernement ainsi que l'ensemble des candidats à la présidentielle doivent s'emparer de ce sujet majeur de santé publique, auquel les kinésithérapeutes peuvent répondre immédiatement. Et l'Assurance-maladie pourrait aisément, comme elle le fait pour la prévention de certaines pathologies, inviter tous les assurés à se faire dépister dès qu'ils atteignent l'âge de 60 ans. Agir sur la préservation de l'autonomie permettra de répondre aux aspirations de 85 % des Français de vieillir à leur domicile le plus longtemps possible dans de bonnes conditions.

Sébastien Guérard est le président des Libéraux de santé (LDS), membre du Haut conseil pour l'avenir de l'Assurance-maladie et président de la Fédération française des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (FFMKR).

Retrouvez nos tribunes sur la question des Ehpad et du grand âge :

- **Claude Evin**, ancien ministre de la Santé : « Les groupes privés ont, en partie, pris leur place dans le secteur des Ehpad par manque d'argent public »
- **Isabelle Marin**, médecin : « La ghettoïsation des personnes âgées ne peut que conduire à des formes de maltraitance »
- **Anne Salmon**, sociologue : « Rien n'échappe à la marchandisation, pas même les plus fragiles, qu'ils soient âgés ou non »
- **Marie-Guite Dufay**, présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté : « Les candidats à la présidentielle devraient armer un plan de relance vigoureux pour tous les métiers du social et du médico-social »
- **Stéphane Troussel**, président (PS) du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis : « Si nous ne faisons rien, d'ici dix ans, combien y aura-t-il de nouveaux Orpea ? »
- **Luc Carvounas**, président de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale et **Marie-Reine Tillon**, présidente de l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domicile : « Les aides à domicile du secteur public souffrent d'une profonde inégalité de traitement »